

DELIBERATION N° 81/202 : RENOVATION DE L'EGLISE/TRAVAUX DE PLATRERIE/MARCHE NEGOCIE ENTREPRISE
Valsecchi

Monsieur RAVERDEL, Adjoint au Maire, informe l'Assemblée qu'il convient de solder les travaux de plâtrerie de la rénovation de l'Eglise, ce qui comprendrait :

- réfection du plafond,
- majoration pour échafaudage et travaux au dessus de 4 m de hauteur,
- réfection complète des murs en respectant l'Autel et les tableaux existants,
- confection des arêtes en plâtre,
- chargement et transport des décombres

Après consultation auprès de plusieurs entreprises, il apparaît que l'entreprise VALSECCHI est la moins disante pour un montant de 10 171 F 05 TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à signer, avec l'entreprise VALSECCHI de NANCY, un marché négocié correspondant aux travaux ci-dessus énoncés, pour un montant T.T.C. de 10 171 F 05.
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire 1981, programme 11/78.